

Contrôle ordinaire dans des situations moins complexes

17 décembre 2020 (Lausanne, journée entière)

- Le contrôle ordinaire selon les Normes d'audit suisses (NAS) dans les entreprises de taille moyenne
- Le champ des NAS et leur application échelonnée
- De l'évaluation du risque au rapport, le chemin à suivre
- SCl, tests de procédures dans des situations moins complexes
- Approche d'audit des comptes consolidés d'une PME
- Évolution internationale de l'IAASB et ses incidences sur les ISA, respectivement les NAS

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux auditeurs qui dirigent des contrôles ordinaires d'entreprises de taille moyenne ou qui participent à leur réalisation en tant que membre.

Contexte et problématique

En Suisse, les Normes d'audit suisses (NAS) sont obligatoires pour les contrôles ordinaires. Le milieu des PME, avec ses nombreuses entreprises de taille moyenne, interpelle le réviseur responsable sur de nombreuses questions, dont celle-ci: comment appliquer les NAS de façon échelonnée en fonction de la taille et de la complexité de l'entreprise?

Au second semestre 2019, l'IAASB a lancé à ce propos une consultation visant à adapter les normes ISA (et par là même les NAS applicables en Suisse) dans le domaine de l'audit d'entreprises dans des situations moins complexes. EXPERTsuisse a remis et publié une prise de position à ce sujet.

Ce séminaire propose des amorces de solution pour expliquer, dans un esprit pratique, l'application échelonnée des NAS lors de contrôle ordinaires dans des situations moins complexes. La Recommandation d'audit 50 (RA 50) «Particularités de l'audit de petites entités selon les Normes d'audit suisses (NAS)» est elle aussi applicable en l'espèce. Les intervenants montreront comment mettre en œuvre ces normes de la profession dans des situations moins complexes à partir de cas pratiques.

Objectifs

Les participants auront l'occasion d'approfondir la planification et l'exécution de contrôles ordinaires dans des situations moins complexes. Forts de leur expérience, les intervenants proposeront des amorces de solution conformes aux prescriptions des NAS tout en montrant comment mener un contrôle efficient.

Thèmes

- Champ des NAS et application échelonnée
- Evaluation du risque et planification stratégique
- Présentation pratique d'une sélection de champs d'audit
- Thèmes particuliers et leur mise en œuvre
- SCI, tests de procédures dans des situations moins complexes
- Communication et rapport
- Approche d'audit des comptes consolidés

Méthodologie

Exposés, cas pratiques, discussions.

Responsable du séminaire

Yves Darbellay, Master HEC en Systèmes d'information (MScIS), Expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, FIDAG SA

Conférenciers

A définir

Liens pour s'informer/se préparer:

Normes d'audit suisses (NAS), édition 2013, à commander dans le Webshop d'EXPERTsuisse sous <https://www.expertsuisse.ch/webshop>

Recommandation d'audit suisse 50 «Particularités lors de l'audit de petites entités selon les Normes d'audit suisses (NAS)», téléchargeable sous <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/recommandations-dauidit>

Prise de position d'EXPERTsuisse sur le document de consultation de l'IAASB «Audits of Less Complex Entities», téléchargeable sous <https://www.expertsuisse.ch/positionenstellungnahmen>

Article «Neue Standards nach Schweizer Vorbild?» von Martin Nay, paru dans la Handelszeitung du 6.2.2020 (en allemand seulement)

Date
17.12.2020 journée entière
Lieu
Hôtel de la Paix Avenue Benjamin Constant 5 1003 Lausanne www.hoteldelapaix.net
Prix du séminaire
CHF 780.– non-membre CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris
• toute la documentation (version papier et numérique) • Café d'accueil, boissons pendant les pauses et eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café • TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Alumni membre individuel
d'EXPERTsuisse
- ☐ Membre d'un partenaire en
formation continue
- ☐ Non membre

Contrôle ordinaire dans des situations moins complexes

☐ 17 décembre 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- ☐ Facture à l'adresse privée
- ☐ Facture à l'adresse professionnelle
- ☐ Correspondance à l'adresse privée
- ☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- ☐ Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.